

# Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.)

*Réforme des Rythmes Scolaires*

## Projet Pédagogique

2019/2020



Communauté de Communes



# Organisateur des NAP

## Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Pôle de La Haye

20, Rue des aubépines  
50250 LA HAYE DU PUIITS  
Tel : 02.33.07.11.79

[sfremond@cc-la-haye-du-puits.fr](mailto:sfremond@cc-la-haye-du-puits.fr)

*Président de la Communauté de Communes* : Mr Henri LEMOIGNE

*Vice-Présidente en charge du secteur Enfance-Jeunesse* : Mme Rose-Marie LELIEVRE

*Responsable du Secteur Enfance-Jeunesse* : Mme Karine GUESNON

*Responsable PEDT Pôle de La Haye – Directrice des N.A.P. Accueil de Loisirs Le chat Perché* : Mme Séverine FREMOND

*Référent de Terrain pour les N.A.P. et Directeur Accueil de Loisirs Françoise Dolto* : Mr Matthieu MORTIER

# Introduction : Le Contexte

Suite à la refondation des rythmes scolaires en primaire (décret n°2013-77 du 24 janvier 2013), instituée par le ministère de l'Éducation Nationale, une demi-journée supplémentaire d'école est instaurée le mercredi matin et la journée quotidienne des écoliers est allégée.

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux prendre en compte le rythme de l'enfant et à lutter contre l'échec scolaire. Elle propose pour cela de mieux répartir les heures de classe et de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Le nombre d'heures dédié à l'enseignement reste de 24 heures par semaine pendant 36 semaines. Elles seront réparties sur 4,5 jours, du lundi au vendredi.

Pour permettre cette nouvelle organisation, la Communauté de Communes applique cette réforme depuis la rentrée scolaire 2014/2015, en mettant en place 3 heures par semaine, des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P. ou N.A.P).

Afin de faire de ses NAP un projet de qualité, la Communauté de Communes a fait le choix d'y travailler, de définir un cadre et des orientations, par la rédaction d'un projet éducatif de territoire (PEDT). Pour assurer le suivi et l'évaluation de ce projet, un comité de pilotage se réunira en milieu d'année scolaire ainsi qu'à l'issue de l'année, et autant de fois que cela sera nécessaire.

Selon la circulaire du 20 mars 2013 : « Les activités proposées dans le cadre du PEDT ont vocation à s'adresser à tous les enfants. Elles doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité. Elles ne doivent pas se limiter à des activités dites d'éveil, mais prendre en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement. Elles doivent rechercher la cohérence et la complémentarité entre elles et avec le projet d'école. »

## Les Objectifs généraux du PEDT

- ↪ Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir la continuité éducative (entre le temps scolaire et périscolaire).
- ↪ Coordonner de manière cohérente des activités périscolaires afin de contribuer au développement et à l'épanouissement de l'enfant.
- ↪ Favoriser les échanges entre les différents acteurs.

## A travers les objectifs éducatifs du PEDT

- ↪ Proposer des activités variées à tous les enfants en maintenant un principe de gratuité.
- ↪ Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques.
- ↪ Privilégier l'accès des enfants à des projets valorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'autonomie et l'engagement citoyen.
- ↪ Conduire chaque enfant à découvrir différents domaines d'activités : Sportif, culturel, artistique, créatif, ...
- ↪ Prendre en compte chez l'enfant les besoins du « Laisser faire », « Laisser jouer », « Jouer avec »

# Les objectifs pédagogiques des N.A.P.

## 1/ Ouverture culturelle et sportive :

Permettre aux enfants l'accès aux activités culturelles et sportives
Développer l'ouverture d'esprit
Apprendre à utiliser les outils de création du multimédia
Découvrir les Arts visuels
Acquérir et/ou perfectionner les conduites motrices
Apprendre à coopérer, à s'opposer
Développer l'autonomie, la responsabilité, la confiance en soi, la solidarité
Donner le sens de l'effort
Améliorer l'aisance corporelle et Apprendre à connaître son corps



## 2/ Ouverture artistique / Expression :

Développer et diversifier leurs moyens d'expression
Initier les enfants aux différents langages de l'art
Développer l'oralité
Améliorer l'aisance corporelle et Apprendre à connaître son corps
Favoriser l'estime de soi
Favoriser la confiance en soi



### 3/ Expérimentation / Créativité / Manipulation :

Développer la curiosité de l'enfant, l'imagination
Se familiariser avec un raisonnement scientifique
Découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs (ateliers cuisine)
Développer le sens du toucher
Percevoir les formes et les couleurs
Développer la motricité fine
Développer la dextérité



### 4/ Sensibilisation à l'environnement / Citoyenneté / Prévention (sécurité / santé)

Permettre à l'enfant de connaître le monde qui l'entoure tout en s'amusant, en s'émerveillant
Apprendre à connaître et protéger le patrimoine local
Sensibiliser les enfants aux économies d'énergie au quotidien
Sensibiliser les enfants au tri sélectif
Apprendre à connaître son corps à travers l'activité physique
Intégrer la notion d'hygiène
Travailler sur l'équilibre alimentaire
Découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs
Apprendre à connaître des règles sur la sécurité routière
Permettre à chaque enfant de connaître les gestes de premiers secours



### 5/ Valoriser le « Laisser Faire », le « Laisser Jouer », « Jouer Avec » :

Permettre à l'enfant de « décompresser » lors d'ateliers récréatifs.
Développer l'autonomie, la confiance en soi.
Permettre à l'enfant de jouer librement selon ses envies, ses goûts.
Favoriser l'entraide et la solidarité
Permettre le réveil échelonné lors de la sieste des petits



# L'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.)

## Public :

Les N.A.P. sont proposées aux enfants scolarisés de primaire (élémentaires et maternelles), des écoles publiques du Territoire, à savoir les écoles maternelles et élémentaires du Chat Perché à La Haye du Puits et l'école Françoise Dolto à Bolleville.

Prévisions des effectifs 2019/2020 : Environ 300 enfants âgés de 2 à 11 ans.

## Lieux :

Les N.A.P. sont organisées principalement dans les locaux scolaires, à la Maison Intercommunale ainsi que sur le complexe sportif communautaire.

## Jours et horaires d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Ecole maternelle Chat Perché La Haye du Puits	15h30-16h30	15h30-16h30	15h30-16h30	
Ecole élémentaire Chat Perché La Haye du Puits	15h30-16h30	15h30-16h30	15h30-16h30	
Ecole Françoise Dolto Commune historique de Bolleville		16h00-17h00	16h00-17h00	16h00-17h00

# L'équipe d'Animation

## La Responsable du P.E.D.T : Elle est coordinatrice du Projet

- Elle est garante de la gestion budgétaire et administrative. Elle défend les intérêts des enfants et le projet éducatif.
- Elle est le lien avec les différents partenaires sociaux.
- Elle est gestionnaire, coordinatrice de l'équipe d'encadrement.
- Elle participe à la formation continue des animateurs et à l'évaluation des stagiaires.
- Elle assure les relations avec les familles.
- Elle prépare avec la Responsable du Service et/ou la Vice-Présidente, les réunions, les temps d'évaluation.

## L'animateur :

Diplômé ou non, en cours de formation, il est associé au sein de l'équipe éducative à la réalisation du projet pédagogique.

- Il propose et anime les NAP de manière active
- Il écoute et motive en respectant les spécificités de l'enfant
- Il assure la sécurité morale, affective, physique des enfants
- Il participe activement aux réunions de travail et de coordination de l'équipe

Les animateurs en charge des N.A.P. auront un temps de préparation pour les activités : 30 minutes pour 1 heure d'activité.

# L'encadrement

L'encadrement des activités s'effectuera au plus près des normes imposées par la DDCS pour l'encadrement des enfants en NAP, soit :

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

L'objectif étant de réussir à faire passer le taux d'encadrement à 1 animateur pour 14-16 enfants en élémentaire et 1 animateur pour 10-12 enfants en maternelle, selon les activités proposées.

↳ Chaque école possède une équipe d'animateurs permanents que sont les agents communaux :

Chaque agent est libre ou non de faire les NAP, 1 fois, 2 fois ou 3 fois par semaine :

<b>Ecole maternelle et élémentaire</b> <b>Chat Perché</b> <b>La Haye du Puits</b>	Noémie PREVEL <i>CAP Petite enfance</i>	Christelle LEMPERIERE <i>ATSEM</i>	Chloë LETELLIER <i>BAFA</i> <i>BAFD en cours</i>	Nadège PEREIRA DA SILVA <i>ATSEM</i>	Stéphanie DECHANTELOUP <i>BAFA</i>	Edwige BOSSE <i>BAFA</i>	Sandrine PHILIPPE <i>Animatrice</i> <i>Bibliothèque</i>
<b>Ecole</b> <b>Bolleville</b>	Magalie POSTEL <i>ATSEM</i> <i>CAP Petite enfance</i>	Caroline FICHET <i>ATSEM</i> <i>CAP Petite enfance</i>					

↳ Les animateurs de la Communauté de Communes sont mis à disposition dans chaque école :

Séverine FREMOND	ETAPS, STAPS, BAFA
Matthieu MORTIER	ETAPS, BPJEPS APT
Cindy HERON	Animateur territorial non titulaire, BPJEPS APT
Benjamin LAVENANT	Educateur territorial non titulaire, STAPS sports adaptés
Hélène COUILLARD	Adjoint d'animateur territorial non titulaire, BAFA
Justine COLLAS	Adjoint d'animateur territorial non titulaire, BAFA – BAFD en cours
Jean-François MABIRE	Animateur EPN
Fanny ROPTIN	Adjoint d'animation non titulaire, BAFA
Julie HOLLEY	Adjoint d'animation non titulaire
Manon MONTIGNY	Adjoint d'animation non titulaire, BAFA
Chloé LEPOTIER	Adjoint d'animation non titulaire

↳ Des intervenants extérieurs (salariés d'associations ou auto entrepreneurs) sont sollicités pour intervenir dans chaque école :

Audrey SOUL	Animatrice, illustratrice et enseignante en Arts Plastiques, diplômée
Raphaël MELAIN	Animateur Handball au sein du club, BPJEPS APT
Gemma DARROCH	Professeur de danse Bokwa, Zumba, Bounce Dance, diplômée
Alexandre PASCOËT	Professeur de judo, Taïso, diplômé DEES 1 <sup>er</sup> degré Judo
Sandrine LORY	Intervenant Arts du Cirque (Brevet Fédéral d'Initiateur aux Arts du Cirque), Diplômée Yoga, BAFA
Vincent LEPETITDIDIER	Intervenant Arts du Cirque (Brevet Fédéral d'Initiateur aux Arts du Cirque), BAFA
Véronique CAPELLE	Enseignante retraitée – Théâtre - Bénévole
Mary JACQUELINE	Enseignante retraitée – Théâtre - Bénévole
Fabrice JAMOTS	BEES 1 <sup>er</sup> degré Tennis
Sonia VERMURGHEN	BEES 1 <sup>er</sup> degré équitation

**La Gratuité et le partenariat avec ces professionnels contribuent largement à favoriser l'accessibilité aux activités, à tous les enfants.**  
**Sur le temps des NAP, l'enfant est comme tous les autres enfants !**

↳ Des bénévoles diplômés ou non, peuvent intervenir sur les NAP, avec une convention de partenariat.

# Le déroulement type d'une séance « N.A.P. »

## En tant qu'animateur,

- J'ai préparé en amont l'activité que je fais pratiquer aux enfants.
- J'arrive une dizaine de minutes avant pour préparer la salle, préparer mon matériel.
- Je prends la liste des enfants inscrits.
- A l'heure des NAP, je vais sur le lieu de regroupement des enfants.
- Je récupère le groupe d'enfants inscrits dans mon atelier.
- Je compte les enfants, je fais l'appel.
- Je me déplace en sécurité jusqu'au lieu de mon activité.
- J'anime mon activité.
- Avant la fin, je fais ranger le matériel aux enfants (je replacerai ce matériel dans son endroit initial).
- Je fais un retour au calme (bilan rapide, informations diverses etc...)
- Je ramène le groupe au lieu de regroupement.
- Je respecte impérativement les horaires.
- Je repère en début d'année scolaire, le lieu où se trouvent les trousseaux à pharmacie, les fiches de renseignements des enfants.
- En cas de problème, j'en réfère à l'animateur référent, j'appelle la coordonnatrice si besoin.

# Des exemples d'Activités proposées lors des N.A.P.

## Des activités Culturelles

Musique	Arts plastiques	Danse	Dessin	Découverte des livres
Théâtre	Chant	Multimédia	Peinture	Gravure...

## Des activités Sportives

Sports de raquette	Sports collectifs	Sports gymniques	Jeux d'orientation	Jeux et sports d'opposition
GRS	Jeux Athlétiques	Jeux traditionnels	Sports innovants	Equitation...

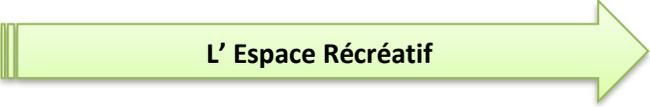
## Des activités de création, manipulation.

Bricolage	Jeux de construction	Mise en scène de marionnettes	Jeux de mimes	Couture
Jeux de société	Cuisine	Artisanat	Jardinage	Kamishibaï...

## Des activités en lien avec l'environnement, la civovenneté, ...

Jardinage	Activités sur le tri des déchets, le compostage
Activités sur la prévention routière / Domestique...	Fabrication de ses produits ménagers, de tawashis...

# Des exemples d'Activités proposées lors des N.A.P.



## L' Espace Récréatif

- Ce lieu doit être convivial et chaleureux.
- C'est un environnement plus calme et propice à la détente.
- L'animateur réserve à l'enfant un accueil vivant et jovial.
- L'enfant joue et s'amuse sans insouciance dans ce local qui doit être « sa propre maison ».
- Il s'y sent libre et en sécurité. Des jeux, des jouets, des livres, des coloriages ... sont à disposition.

C'est souvent un atelier qui est choisi par les enfants car c'est aussi un lieu où l'on a le droit de ne rien faire, une fois dans la semaine. Chaque enfant a besoin de ce moment pour se reposer, pour discuter avec les copains, pour regarder les copains jouer...

Ce lieu est souvent propice à l'imagination, à la créativité...

# Le Partenariat

L'objectif est de créer du lien entre les projets d'écoles et le projet des Temps d'Activités Périscolaires. La prise en compte de ces derniers a permis de créer une complémentarité des actions pour une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires.

Le partenariat s'effectue grâce aux diverses concertations communes autour du PEDT puis se poursuivra au quotidien sur :

- les règles communes mises en place,
- les lieux de regroupement,
- le partage d'informations journalières,
- les espaces de vie partagés,
- le matériel pédagogique partagé (matériel de motricité, jeux de cour, instruments de musique, livres ...).

Tout le matériel relatif aux activités manuelles des NAP est distinct du matériel de la classe.

## Partenariat local :

Beaucoup de projets sont montés en partenariat avec les associations et/ou les évènements locaux :

➔ Quelques exemples :

- Créer du lien intergénérationnel en proposant d'emmener des groupes d'enfants à la résidence pour jouer avec les personnes âgées, aux jeux de société.
- Lien avec la semaine bleue.
- Lien avec l'APE : Participer à la fabrication de bricolages de Noël au profit de l'APE qui les vendra lors du marché de Noël.
- Lien avec le Festival « Bulles de Campagne » sur le développement durable
- Lien avec l'école : Participer au Projet vélo de l'école de Bolleville
- Lien avec la semaine du Goût
- Lien avec le Carnaval de la Commune
- Etc... D'autres projets peuvent venir se greffer au cours de l'année...



# Hygiène, Sécurité

## Sécurité

- Chaque animateur doit connaître le protocole de sécurité (Document donné en début d'année scolaire).
- Chaque animateur doit savoir où se trouvent les dossiers des enfants ainsi que la trousse à pharmacie.
- L'animateur doit compter les enfants de son groupe, avant, pendant et après l'activité.
- L'animateur devra avoir contrôlé son matériel avant l'activité.
- Le matériel utilisé devra être adapté à l'âge des enfants.
- En cas de sortie, la coordinatrice devra en être informée avant. L'animateur s'assurera d'avoir une trousse de secours, les numéros d'urgence, un téléphone ainsi que les fiches sanitaires des enfants.

## Hygiène

- Chaque animateur devra veiller à l'hygiène (se laver les mains etc...)
- Prendre les dispositions nécessaires pour les ateliers cuisine.

## Allergies / Autres Problèmes

- Chaque animateur devra connaître tous les problèmes liés aux enfants (enfants accompagnés d'une AVS sur le temps scolaire, enfants de ULIS, enfants avec un P.A.I. etc...).
- Chaque animateur devra connaître les allergies (particulièrement lors des ateliers cuisine).

# Evaluations

- Toutes les réunions sont menées par la Coordinatrice du PEDT.

## Rythme des réunions sur l'année :

- Avec élus : 1 réunion / an
- Avec Directrices d'écoles : 1 à 2 rencontres / an, + les rencontres informelles
- Avec Représentants des parents d'élèves et/ou Membres des APE : Rencontres informelles
- Avec ATSEM / Agents communaux : 3 à 4 réunions / an + rencontres informelles
- Avec Animateurs : 1 réunion / mois + rencontres informelles
- Avec Représentants d'associations, bénévoles, Prestataires : Non régulières (beaucoup de temps informels)